



GESTION DE LA DISCIPLINE ET DE LA NON PERFORMANCE POUR LES MANAGERS.

INTERVENANT

Me Benjamin RENAUD,
Avocat spécialiste
en droit du travail

MODALITÉ

Durée :
2 Jours (14 heures)

Date et horaires :
A définir
sur mesure

Lieu :
Dans vos locaux
ou au cabinet

Coût :
Devis individualisé
préparé à la demande

PUBLIC

Chefs d'entreprises, Directeurs
d'établissements

Chefs de service, Managers

CONTACT

Le Prémium (2ème étage)

131 Blvd Stalingrad 69624
VILLEURBANNE Cédex

Tél. : 04 26 84 67 67
Fax : 04 26 84 67 60

formation@renaud-
avocats.com

www.renaud-avocats.com

OBJECTIFS

Connaître les comportements fautifs et les conditions de leur sanction

Savoir constituer un dossier disciplinaire ou de licenciement

Identifier les zones de risques et les erreurs à éviter

Savoir constituer un dossier d'insuffisance professionnelle

PROGRAMME

LES BASES JURIDIQUES

Le pouvoir de sanction de l'employeur

- Quels comportements peuvent être sanctionnés ?
 - Panorama des comportements fautifs
 - La gravité des fautes: de la faute simple à la faute lourde
- Maitriser les restrictions au pouvoir de licencier
 - La notion de prescription
 - Les sanctions interdites – le principe de non cumul
 - Les statuts protecteurs et les restrictions conventionnelles
- Quelle sanction pour quelle faute ? : les différentes sanctions et leur échelle

Préparer une sanction ou un licenciement

- Constituer un dossier : constituer les preuves, parer les accusations de harcèlement ou discrimination
- Savoir évaluer les risques d'un dossier et apprécier son coût potentiel
- Etat de la jurisprudence sur les motifs de licenciement

Conduire la procédure de sanction ou de licenciement

- Identifier et mettre en œuvre la procédure: les procédures étape par étape
- Apprendre à conduire un entretien préalable
- La notification de sanction ou de licenciement : un formalisme clé à maitriser
- Gérer l'exécution de la sanction ou le préavis de licenciement

Gérer l'insuffisance professionnelle

- Qu'est ce que l'insuffisance professionnelle ? : Comment l'établir ?
- Le cadre de fixation d'objectifs et leur utilisation potentielle
- Modifier la situation du salarié non performant
- Constituer un dossier d'insuffisance professionnelle : les réflexes à avoir les erreurs à éviter

LES ETUDES DE CAS REELS ET LES MISES EN SITUATION

Traitement interactif d'une série de cas réels permettant de mettre en œuvre et en perspective les connaissances acquises. Mises en situation afin d'acquérir les réflexes inhérents à la gestion d'une procédure disciplinaire.